

L'ajournement

lire un passage d'une lettre du docteur Eric Jeffries de Vancouver au sujet des exigences du protocole établi par le ministre. Ce médecin et d'autres de ses collègues s'inquiètent de l'aspect moral et pratique des présumés essais à double insu que propose le ministère fédéral. Voici ce qu'il affirme là-dessus:

Je crois savoir que la pentamidine en aérosol comme prophylaxie de la pneumonie pneumocystis carinii fera sous peu l'objet d'essais à double insu.

... Les essais de ce genre sont très répandus pour ce qui d'établir des comparaisons entre un médicament nouvellement découvert et un médicament semblable déjà utilisé. Le nouveau médicament peut se révéler plus efficace ou entraîner des effets secondaires moins importants, mais il s'agit de vérifier s'il améliore l'état de santé du patient par rapport au médicament qui a déjà fait ses preuves.

En ce qui concerne la P.P.C., nous connaissons déjà l'espérance de vie moyenne du patient qui en est atteint. Je trouve inadmissible sur le plan moral de perdre du temps avec les essais à double insu à ce stade-ci où nous disposons de fort peu de renseignements sur le SIDA. Ces essais peuvent attendre.

Le 24 mars, j'ai écrit au ministre pour lui signaler l'aspect moral des essais cliniques des médicaments destinés à traiter les sidatiques au Canada. Je lui ai rappelé la position officielle adoptée par l'Association des droits civils de la Colombie-Britannique:

Une personne adulte confrontée à la tragédie que représente l'imminence d'une mort certaine a le droit de décider du traitement médical qu'elle suivra, à la condition que ce traitement ne cause pas directement de tort à d'autres.

L'Association des droits civils a également ajouté ceci:

Nous sommes également au courant du point de vue voulant que le patient affecté d'une maladie rare et tragique représente une «urgence» aux yeux de la médecine, alors qu'un grand groupe de patients affectés de la même maladie grave représente une possibilité d'entreprendre des essais cliniques qui risqueraient d'être compromis si ces patients réclamaient et exerçaient des droits liés à cette maladie tragique...

... Dans l'état actuel des choses, toutefois, nous estimons illogique que les patients dans cette situation soient obligés de renoncer à leurs droits de décider de leur traitement en raison de ce qu'on pourrait considérer comme à peine plus qu'un penchant institutionnel en faveur de l'idéologie de la recherche plutôt que sa poursuite.

Les bureaucrates du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social pourraient assurément reconnaître le mérite des données sur les résultats des essais cliniques poursuivis aux États-Unis et en Europe, sans avoir à répéter laborieusement les recherches déjà effectuées convenablement, alors que des Canadiens dépérissent. Ce problème n'est ni scientifique ni médical, mais purement bureaucratique.

En terminant, je signale au gouvernement que mes collègues et moi lui savons gré de sa déclaration récente. Toutefois, nous voulons obtenir davantage de détails sur ces propositions. Nous tenons à nous assurer que l'argent et les efforts investis serviront à bon escient.

● (1820)

M. Blaine A. Thacker (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Monsieur le Président, je ne suis pas du tout d'accord pour dire que le gouvernement retarde de façon délibérée l'affectation de fonds au programme contre le SIDA. Les allégations de ce genre sont ridicules. Aucun gouvernement de quelque allégeance que ce soit ne va délibérément retarder l'attribution de fonds à la recherche sur le SIDA.

La députée a rappelé que les États-Unis consacrent 1,3 milliard de dollars à la lutte contre cette maladie et que, sur une base proportionnelle, le Canada devrait y affecter 103 millions. Le ministre a annoncé que le gouvernement fédéral à lui seul

dépense 168 millions. Si l'on ajoute les contributions des provinces, cela revient à beaucoup plus par personne que même aux États-Unis où le problème est bien plus grave qu'ici, au Canada. C'est certainement beaucoup plus que les dépenses par personne des pays socialistes que la députée connaît. Comme d'habitude, le Canada est à l'avant-garde des efforts déployés en vue de régler ce très grave problème. Les accusations portées par la députée contre le gouvernement ne font que témoigner de sa sottise.

Le programme du gouvernement reflète la diversité et la souplesse des réponses au problème du SIDA, qu'il est difficile de retrouver ailleurs, que ce soit parmi les provinces ou les autres nations. Ces qualités demeurent une caractéristique intégrale du programme national contre le SIDA. Un autre aspect clé du programme est l'importance accordée à la collaboration avec d'autres organismes, y compris les gouvernements provinciaux. Toutes ces activités entreprises dans le cadre du programme national contribuent à la vaste question de l'éducation, bien que cela ne soit pas toujours évident.

La recherche est essentielle pour déterminer le contenu des programmes d'éducation ainsi que le contexte social et humain dans lequel il faut résoudre les questions clés de la prévention et de la compréhension. Par exemple, l'étude nationale des adolescents actuellement menée par l'université Queen's grâce à une subvention du gouvernement fédéral doit fournir des données fort intéressantes sur les connaissances, les attitudes et les comportements des adolescents qui influenceront directement l'éducation des jeunes sur le SIDA.

Si le Canada veut participer à la recherche de nouveaux traitements, d'un remède ou d'un vaccin contre le SIDA, il doit offrir une formation professionnelle théorique aux frontières de la virologie et de l'immunologie. Les fonds versés aux activités de recherche contribuent à répondre à ce besoin.

Dans les services de santé, sociaux et autres, la qualité des compétences professionnelles telles que le counselling et le soutien psycho-social est un facteur important dans la capacité de ces spécialistes de faire de l'éducation préventive en utilisant des termes que les gens comprendront, quels que soient leur milieu et leur mode de vie.

Les organismes communautaires d'aide aux victimes du SIDA ont toujours été sur la brèche depuis le début dans la lutte contre cette maladie. Il faut leur accorder tout le crédit et tout le respect qu'ils méritent, car ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire honnêtement l'éducation nécessaire d'un nombre toujours plus grand de Canadiens qui pourraient leur devoir la vie. Bien souvent, le financement tellement essentiel à la survie de ces organismes vient d'une seule et même source: le gouvernement du Canada.

On peut en dire autant de la campagne d'éducation et de sensibilisation de l'Association canadienne d'hygiène publique. Cette association consacre l'argent du fédéral à répandre un message de prévention auprès du plus grand nombre possible de Canadiens. Son champ d'action sera encore beaucoup plus vaste à cause du rebondissement d'efforts que le gouvernement déploie dans ce domaine.

Nous ne sommes pas demeurés inactifs sur la scène internationale. Nous combattons un ennemi qui nous attaque sur plusieurs fronts, et aucun pays n'a encore trouvé la formule magique qui nous permettrait de stopper l'avance du SIDA. Le